VERIFICATION DES COMPTES CODEP 57 FFESSM

Date: 01/11/2022 Période de l'exercice: du 01/09/2021 au 31/08/2022

Vérificateurs: Alexandre LANG, Erwin SOMMER,

Documents reçus:

- BILAN
- COMPTE DE RESULTATS
- TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
- JOURNAUX
- EXTRAITS DE COMPTES BANCAIRES
- PIECES JUSTIFICATIVES, RECETTES et DEPENSES

METHODOLOGIE DES VERIFICATIONS

Nous avons comparé les pièces justificatives, toutes marquées en rouge D+numéro (dépense) ou R+numéro (recette) avec les extraits bancaires comportant les mêmes numéro en rouge et les journaux d'enregistrements.

Aucune anomalie n'a été constatée, nous validons les comptes présentés par la Trésorière, Catherine WILLEMIN,

Comptabilité sérieuse avec des justificatifs pour toutes les dépenses et les recettes.

Une codification claire qui permet de s'y retrouver facilement. (corrélation entre les pièces et le logiciel de comptabilité)

Nous avons décelé une petite erreur d'affectation mineure sur les comptes qui a été corrigée par Catherine,

Une amélioration possible ; pouvoir effectuer les vérifications en se basant sur le grand livre qui nous permet d'avoir une vue détaillée, compte par compte, (avec indication des numéros de comptes, si le logiciel le permet)

UN GRAND BRAVO A CATHERINE !!!